

## La section Binationale Franco-Italienne

### Objectif : ESBAC L, ES ou S

Cette formation est ouverte depuis la rentrée 2015 pour les classes de Seconde. Elle prépare à l'obtention simultanée de **ES**Ame di Stato italien et du **BAC**calauréat français. Ce diplôme binationnel donne accès de plein droit aux universités italiennes et françaises. Il donne accès à divers cursus binationaux proposés par les universités des deux pays (écoles d'ingénieurs, de droit international...).

Les filières internationales forment les jeunes à se sentir pleinement citoyens européens, à être à leur aise dans différents pays, à maîtriser plusieurs langues, à vivre au-delà des frontières. Le cursus Esabac propose une connaissance approfondie de l'Italie, deuxième partenaire économique de la France, et berceau de la culture européenne. A partir de la seconde année du cursus universitaires les étudiants sont amenés à suivre des périodes d'étude dans des universités européennes, les futurs élèves Esabac seront aptes à suivre sans difficultés aucune les cours universitaires en Italien et auront des accès prioritaires à certaines formations. L'intérêt pour l'international, tellement demandé par les grandes écoles (ingénierie, commerce, architecture) ne sera pas à démontrer, le choix d'Esabac en est une preuve.

### Modalités d'entrée dans la section

Le recrutement s'adresse à des élèves motivés. Ils sont en général issus d'une section européenne d'italien, mais il peut s'agir de bons élèves d'italien LV2 qui ont acquis au minimum le niveau B1 (CECRL).

La section ESABAC n'est pas soumise à sectorisation. La sélection se fait sur dossier, à demander au collège d'origine.

Elle est et reste ouverte à tous les italianistes !

### Organisation des enseignements

L'emploi du temps comprend un horaire renforcé en italien, avec étude de la langue et de la littérature, et en histoire-géographie enseignée en italien.

Seconde : 4 heures d'italien et 3 heures d'histoire-géographie en italien.

Première et Terminale : 4 heures d'italien et 4 heures d'histoire-géographie en italien.

### Baccalauréat

La section binationale est ouverte aux élèves des séries L, ES et S

Au baccalauréat, les élèves qui choisissent de se présenter aux épreuves pour obtenir la mention Esabac passent :

- en français les épreuves correspondant à leur série et comptant pour le seul baccalauréat.

- en italien les épreuves spécifiques comptant à la fois pour le baccalauréat et pour l'Esabac : histoire-géographie (à l'écrit) et l'italien (à l'écrit et à l'oral).

La délivrance de l'Esame di Stato est subordonnée à la réussite à l'examen du baccalauréat et à l'obtention d'une moyenne au moins égale à 10/20 aux épreuves spécifiques.